

OFFRE D'EMPLOI

CDD de 2 ans

Technicien.ne en charge du Pastoralisme
Et Chef.fe de secteur Est écopastorale – Garde forestière régionale



Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie agricole, le Parc du Verdon a réinterrogé sa plus-value et ses modalités d'intervention auprès des acteurs du pastoralisme en 2015. En effet, face à l'accélération de la problématique de la prédation et les difficultés croissantes des éleveurs, les élus du Parc du Verdon ont souhaité porter des moyens et des actions supplémentaires pour apporter leur soutien au pastoralisme et aux acteurs de l'élevage.

Convaincus que le pastoralisme est une pratique ancestrale favorable au maintien de la biodiversité, des paysages et d'une vie locale culturellement riche, le Parc du Verdon est allé puiser sa légitimité d'intervention dans le cadre du maintien et de la restauration des continuités écologiques : la trame verte.

Cette stratégie doit donc être animée par du personnel dédié au contact des éleveurs et des acteurs pastoraux et capable de remettre de la valeur pastorale dans des projets complexes mêlant approches foncières, biodiversité, prédation, commercialisation...

Parallèlement, le Parc naturel régional du Verdon est confronté entre autres enjeux à celui de son appropriation par les habitants du territoire et aux déséquilibres liés à la forte fréquentation touristique estivale.

C'est dans ce contexte que l'opération « Ecogardes » a été mise en place en 2002. Il s'agit avant tout d'une action de sensibilisation et d'accueil du public, mais aussi de promotion du territoire et de valorisation des personnes qui s'inscrivent dans une logique de développement durable.

Elle consiste à participer, en lien avec les services de l'Etat et les communes, à la prévention des incendies et des conflits d'usages, à la sécurité des usagers, et au respect de l'environnement. Les usagers sont constitués de nombreux visiteurs du Verdon (volet gestion du tourisme de masse), mais aussi de ses habitants (participation à l'appropriation des enjeux du territoire et de l'outil parc naturel régional par les habitants). Cette opération s'inscrit dans la démarche régionale de la Garde régionale forestière.

Le lien entre ces deux grandes missions s'établit autour de l'opérationnalité de terrain attendue, de la mission de médiation nécessaire et du contact fréquent dans ces deux missions avec les acteurs et le public autour des questions pastorales : la proximité avec les éleveurs et les bergers, la sensibilité des visiteurs aux enjeux pastoraux très présents sur le secteur Est du territoire d'intervention des écopastorales, le contact avec la problématique de la prédation, la connaissance et la veille de l'évolution des milieux pastoraux et des espaces naturels...

Missions

1) Connaissance et gestion des espaces pastoraux sur le territoire du Parc en lien avec le maintien et l'amélioration des continuités et réservoirs de biodiversité (Octobre à Avril)

- Maintenir un état des lieux de l'activité pastorale sur le territoire du Parc : identification des systèmes d'exploitation, cartographie de l'occupation pastorale, identifier les zones de vulnérabilité pastorale et les zones pastorales sous-exploitées (dans un cadre respectueux de la biodiversité présente).
- Mettre en œuvre des actions pilotes (diagnostic de terrain et travaux d'ouverture), via un programme de reconquête des milieux pastoraux (CAMPAS ou reConquête, Amélioration des Milieux PASToraux du Verdon).
- Participera à l'élaboration des avis du Parc sur les enjeux et équipements pastoraux.

2) Soutien de l'élevage et des pratiques pastorales face aux problématiques de la prédation (Octobre à Avril)

- Mise en œuvre, accompagnement, évaluation et pérennisation de l'opération des bergers d'appui du Verdon.
- Etudes et propositions de déploiement du réseau radio pour les bergers et éleveurs du Verdon (enquêtes, animations de groupes de travail, suivi du déploiement).

- Mise en place d'actions permettant de réduire/prévenir les conflits d'usage entre chiens de protection et usagers des espaces.
- Participer aux instances interparcs, régionales et départementales concernant le suivi et la mise en place d'actions en lien avec la prédation.

3) Valorisation du pastoralisme et de ses savoirs faire (Octobre à Avril)

- Pour ce faire, le.a technicien.ne animera le groupe de travail Pastoralisme élus/éleveurs/partenaires en lien avec le responsable de pôle Développement.
- Il/elle sera en charge de la coordination et de la mise en discussion des questions pastorales au sein de la structure avec les techniciens et les élus.
- Il/elle sera référent (organisateur ou consulté) des actions de valorisations concernant le pastoralisme (La routo, ferme pédagogique de Valx, transhumance...).

4) Chef.fe de secteur Ecogarde – Garde régionale forestière (Mai à Septembre)

- Le (la) chef.fe de secteur écogardes-GRF sera chargé.e de sensibiliser les acteurs du territoire et les visiteurs du Parc du Verdon au respect de l'environnement et du cadre de vie en général. Il travaillera en appui du coordinateur des écogardes-GRF. Dans ce cadre, il sera chargé d'appuyer la réalisation des programmes de sensibilisation adaptés aux problématiques rencontrées.
 - Il (elle) est également chargé(e) en période estivale, d'encadrer une des trois équipes d'écogardes saisonniers réparties par secteur du Parc. Il concentrera ainsi son travail sur l'encadrement des tâches quotidiennes des écogardes du secteur considéré (sensibilisation de terrain auprès du grand public, prévention incendie, surveillance des fumées suspectes, suivi de fréquentation de certains sites particulièrement sensibles, constatation des infractions, sécurisation des publics, animations ponctuelles) et sera donc chargé du traitement des comptages qui seront effectués, du suivi et de la synthèse des rapports quotidiens. Durant cette même période, il pourra se dégager du temps pour assurer les animations de sensibilisation auprès des acteurs saisonniers et poursuivre son travail relationnel en la matière.
 - En appui au coordinateur des écogardes, le chef de secteur capitalise et valorise les observations des écogardes, notamment dans le cadre de protocoles de comptages quotidiens, pour quantifier la fréquentation et assurer le suivi des comportements sur les sites naturels.
- Il.Elle rédigera également les rapports d'activité et les diffuser auprès des personnes concernées.

Compétences, connaissances requises et aptitudes

*** Savoirs :**

- Formation : de type technicien supérieur ou plus (bac + 2 minimum) en **élevage, développement rural et agricole, la gestion des milieux naturels et forestiers, la médiation** ;
- Connaissances en matière de biodiversité ;
- Connaissances du fonctionnement des collectivités locales, des dispositifs et acteurs du domaine de l'environnement, de l'agriculture, du pastoralisme et de la forêt, du tourisme et du monde rural en général
- Connaissance des mécanismes fonciers en milieu rural, du fonctionnement économique des exploitations, des équilibres pastoraux...
- Une bonne connaissance du territoire du Parc du Verdon sera appréciée
- Une expérience réussie d'écogarde ou de médiation avec le grand public et/ou les acteurs du monde de l'élevage sera indispensable
- Une expérience réussie dans la coordination de projet sera indispensable,
- La maîtrise d'une langue étrangère (anglais, italien, hollandais, allemand...),
- **Un permis de conduire catégorie B (obligatoire),**
- Une bonne condition physique (et savoir nager),

*** Savoir-faire :**

- Conduite de projets et suivi financier.
- Expérience de la gestion d'équipe de terrain
- Approche systémique des agrosystèmes, de l'exploitation agricole, d'un territoire et du rôle de l'élevage ;
- Conduite de réunions et formation, animation de démarches participatives : mobilisation d'acteurs locaux autour d'un projet collectif, opérationnel ;
- Aptitude à intégrer les enjeux d'un territoire et le jeu des acteurs dans les démarches et contenus pédagogiques ;
- Maîtrise des outils informatiques : traitement de texte, tableur, SIG (QGIS).....
- Une attestation de formation aux premiers secours sera un plus apprécié.

*** Savoir-être :**

- Sens du dialogue, notamment avec un public d'agriculteurs/éleveurs / grand public et visiteurs ;
- Grande aptitude au contact, une capacité d'écoute et un sens de la psychologie, et du sang-froid,
- Autonomie ; Prise d'initiative ;
- Aisance en public et qualités oratoires ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Sens de l'organisation ;
- Rigueur (observations, comptages),
- Ouverture aux approches complexes ;
- Ecoute, dialogue ;
- Aptitude à travailler en équipe.

Cadre d'emploi

Temps de travail : 40 heures hebdomadaire + 27 jours de RTT.

CDD de 2 ans renouvelable

Rémunération : en référence à l'un des indices de la grille indiciaire de la Fonction publique territoriale + régime Indemnitare déterminé en fonction du niveau de diplômes et surtout de l'expérience professionnelle sur ce type de missions.

Conditions de travail

- **Lieu administratif de l'emploi** : Maison du Parc, Domaine de Valx (Moustiers-Sainte-Marie) et Maison nature et patrimoine à Castellane en été
- **Patrouilles en semaine, week-end et jours fériés** à des horaires variés notamment le soir (en rotation entre les différentes équipes), selon les besoins du Parc du Verdon.
- **Frais de déplacement et de repas** : remboursement en cas de déplacement (réunions, séminaires...)
- **Voiture de service, uniformes et matériels** (radio, jumelles, embarcations, VTT...) fournis.

Dépôt des candidatures avant le 27 septembre 2020 (poste à pourvoir, au 2 novembre)

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV + copie des diplômes + dernier bulletin de paie avec mention des éventuelles primes annuelles ou 13^{ème} mois) dès que possible à :

Monsieur le Président du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon
 Domaine de Valx, O4 360 – MOUSTIERS SAINTE MARIE
 et à info@parcduverdon.fr

Renseignements : Luc Courtil, responsable du pôle Développement – tél : 06 71 45 99 54